

LA CAMPAGNE OLEICOLE

1 9 5 0 - 1 9 5 1

Si les qualités particulières de l'huile d'olive permettent de la classer en tête des autres huiles fluides alimentaires, il faut cependant convenir que la faveur qu'elle rencontre auprès de certaines clientèles s'estompe quand elle accuse une plus-value excessive par rapport aux autres corps gras.

Il existe par conséquent, entre les marchés des huiles d'olive et ceux de toutes les autres huiles fluides alimentaires, répondant aux mêmes usages, un lien étroit qui se traduit notamment par l'interdépendance des cours des unes et des autres.

Le présent exposé n'a d'autre objectif que de souligner pour la campagne 1950-1951 cette notion trop souvent perdue de vue par le commerce local, soit que celui-ci calque sa politique sur celles des autres pays producteurs d'huile d'olive, soit même qu'il suive les indications d'une spéculation appuyée sur les seules ventes de stocks fictifs, aggravant ainsi la nervosité naturelle d'un marché aussi prompt à accuser une tendance haussière exagérée qu'à enregistrer brutalement la baisse.

Les précédentes considérations ne sont d'ailleurs pas uniquement valables pour le marché tunisien. En Algérie notamment, on relève dans un récent discours fait par M. le sénateur Augarde au dernier Congrès de Sétif (19 octobre 1951) des producteurs et fabricants d'huile d'olive, que les prévisions optimistes du début de la campagne 1950-1951 se sont trouvées déjouées par l'apparition sur le marché métropolitain d'autres corps gras que les huiles d'olive.

Il paraît utile de citer les extraits suivants de ce discours, où il était dit notamment :

.....
« En raison des quantités relativement faibles à commercialiser
« en Algérie, comme dans les autres territoires de l'Afrique du
« Nord, comparées à celles de la campagne précédente pour les
« quelles des marchés avaient été trouvés, la campagne semblait
« pleine de promesses. »
.....

« Alors que la campagne 1949-1950 avait donné 130.000 tonnes,
« dont 100.000 pour la Tunisie, dont la récolte, cette année, avait
« été exceptionnelle, celle de 1950-1951 ne dépassait pas 68.000 ton-
« nes, dont 35 à 40.000 tonnes pour la Tunisie, 10.000 tonnes pour le
« Maroc et 18.000 tonnes pour l'Algérie.

« Cette récolte était très au-dessous de la moyenne annuelle d'avant-guerre qui s'inscrit entre 80 à 90.000 tonnes. »

« D'une façon générale, une baisse était constatée dans tous les pays, dont la production était moins importante que l'année précédente, ce qui avait permis d'espérer une recherche, soutenue pendant tout l'exercice, de notre produit.

« Seules, l'Espagne et la Turquie avaient marqué une augmentation de la récolte, d'ailleurs légère, puisque l'Espagne était passée de 280.000 tonnes à 290.000 tonnes et la Turquie de 40.000 à 50.000 tonnes. »

« L'Italie était passée de 180.000 à 170.000 tonnes, alors que sa récolte moyenne d'avant-guerre était de 200.000 tonnes.

« La Grèce avec 55.000 tonnes faisant suite à une récolte précédente de 170.000 tonnes, se plaçait légèrement au-dessous de sa production moyenne annuelle qui ressort à 75.000 tonnes.

« Le Portugal, de son côté, tombait de 95.000 tonnes pour 1949-1950, à 40.000 tonnes pour la dernière campagne, situant son année légèrement au-dessous de sa moyenne d'avant-guerre.

« Enfin, le Liban donnait 5.000 tonnes contre 35.000 l'année précédente. »

M. le sénateur Augarde précisait ensuite que, malgré des conditions plutôt favorables, « on a noté la difficulté d'écoulement des marchandises, provenant non pas de la concurrence des huiles d'olive, mais d'autres corps gras apparus sur le marché du continent, au printemps dernier. »

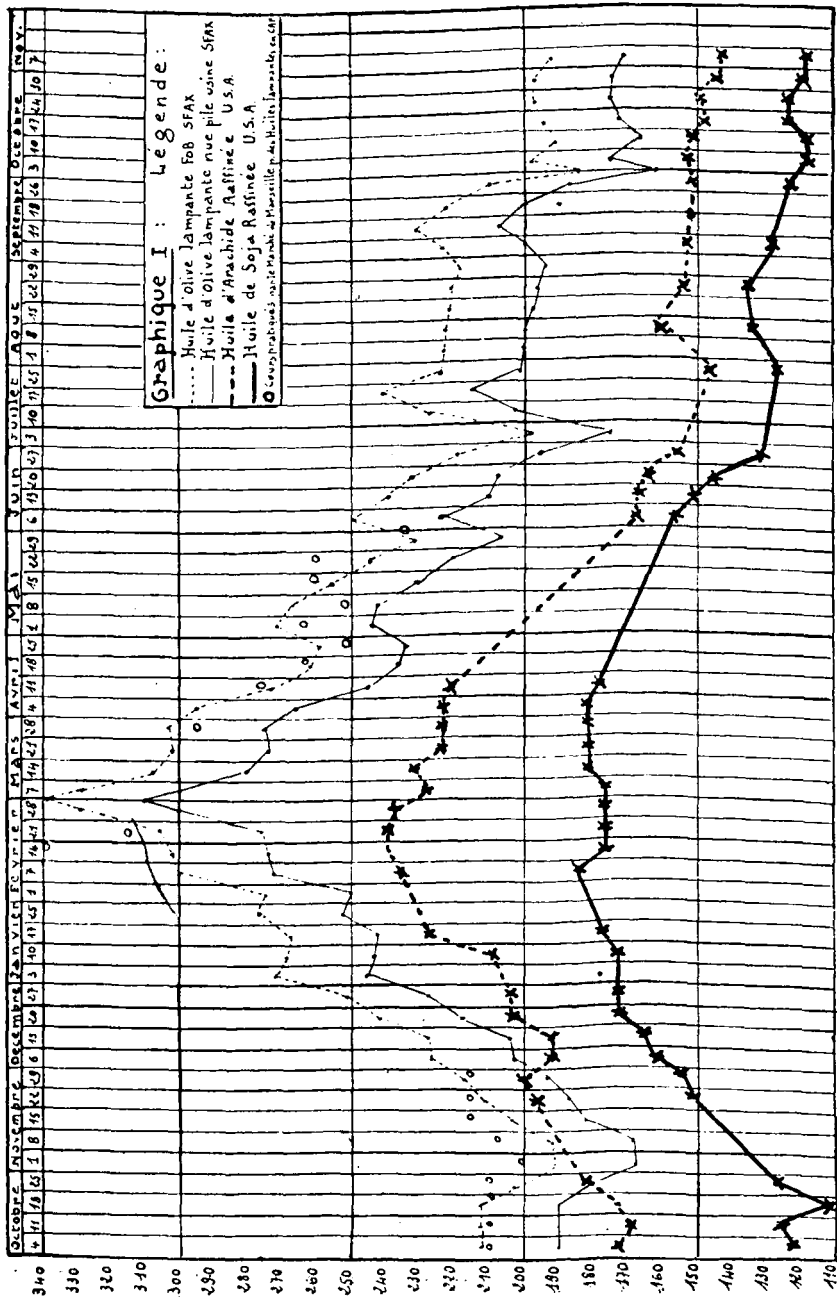
Ces constatations expliquent les raisons du malaise enregistré en Afrique du Nord et en Tunisie particulièrement, où la baisse brutale et continue s'est manifestée depuis mars 1950 sur les huiles d'olive.

Elles apportent une nouvelle confirmation à la thèse de l'interdépendance étroite qui existe entre les marchés des différents corps gras (tout au moins ceux des huiles fluides).

* * *

En Tunisie plus particulièrement, on pensait en début de campagne qu'au regard, d'une part, d'une production très moyenne (40.000 tonnes) sur laquelle la consommation locale (25.000 tonnes) ne laissait apparaître qu'un faible excédent exportable (15.000 tonnes). d'autre part, de la reprise, au cours de la campagne 1949-1950, des relations de la Tunisie avec les pays étrangers (pays de transformation et de consommation directe), sur lesquels il avait été exporté près de 80.000 tonnes (sur 110.000 tonnes de production), aucune difficulté ne se présenterait pour l'écoulement des huiles à l'exportation.

Les faits sont venus démentir ces prévisions raisonnablement optimistes, puisqu'en fin septembre, sur les 15.000 tonnes disponibles à l'exportation, il n'avait été exporté que 12.000 tonnes environ. d'où un reliquat théorique de 3.000 tonnes que l'on peut estimer



pratiquement à 5.000 tonnes, en raison des reports de stocks de consommation familiale.

On a parfois eu tendance à expliquer le marasme du marché local par l'importation d'huiles de graines par le Gouvernement.

On ne peut cependant prétendre que les quelques 300 tonnes de ces huiles vendues sur le marché local, dans l'intention d'ailleurs de libérer à l'exportation une quantité équivalente d'huile d'olive, aient été susceptibles d'agir sur les cours, soumis par contre à des influences extérieures autrement plus importantes. A l'inverse on serait actuellement obligé d'admettre que le prix de revient actuel de ces huiles contribuerait par contre à valoriser celui des huiles d'olive, qui lui est maintenant inférieur.

L'explication la plus valable des difficultés qui ont été rencontrées, au cours de la campagne 1950-1951, se trouve plutôt dans la physionomie du marché local et plus particulièrement dans la comparaison entre les prix locaux et ceux des autres huiles sur le marché mondial. Ces prix font l'objet du graphique I ci-joint qui appelle les remarques suivantes.

Si l'on considère les prix « nu pile producteur » des huiles d'olives lampantes, on constate que ce prix, supérieur d'une vingtaine de francs par kilo à celui des huiles d'arachides FOB N. Y., a subi, comme presque chaque année à la même époque, les effets de la campagne à la baisse en octobre-novembre; au 1^{er} novembre, le prix de ces huiles était en effet de 168 frs seulement et par conséquent n'ont atteint la parité des cours des huiles d'arachide. Ces huiles d'olive lampantes n'ont atteint la parité des cours des huiles d'arachide qu'en fin novembre; leur prix a augmenté ensuite très rapidement jusqu'en fin décembre, moment où elles ont accusé, par rapport aux huiles d'arachide, une marge d'environ 20 frs par kg. semblable à celle existant à l'ouverture de la campagne.

Par la suite, les cours n'ont cessé de croître dans des proportions inattendues jusqu'en février-mars, où ils ont marqué leur pointe maximum avec 310 frs le kg.

On trouve assez généralement la raison de cette augmentation brutale dans les prévisions optimistes, appuyées sur les probabilités internationales.

Il faut reconnaître que si cet élément avait été le seul facteur de hausse, le démenti qui n'a cessé de lui être opposé par les faits n'aurait pas manqué de ramener le commerce local à une conception plus raisonnable. Cette hausse se trouvait en effet de plus en plus en contradiction avec la physionomie du marché mondial. Elle était d'autant moins justifiée que, sur la base des cours des huiles nues piles producteurs, le prix FOB port tunisien des lampantes se serait situé aux environs de 340 frs (voir la courbe de ce prix FOB obtenue en ajoutant aux prix pile vendeur les divers frais d'exportation) le kilo logé et qu'il se trouvait ainsi hors de proportion avec les possibilités des acheteurs.

Si une spéculation exagérée, appuyée sur des ventes fictives, n'avait entretenu cette euphorie, il n'est pas douteux que l'exportation locale aurait pu jouer normalement, et ce d'autant plus qu'à

Graphique II



cette même période certains acheteurs auraient été en mesure de traiter sur la base de 280 frs. par conséquent à un taux encore très rémunérateur pour les professionnels oléicoles.

Il paraît superflu d'épiloguer sur la suite des événements. La baisse mondiale des corps gras a incontestablement influencé le marché local qui n'a plus alors trouvé, dans la fermeté des cours mondiaux, une justification à ses prétentions. La chute a été d'autant plus durement ressentie que l'augmentation avait été plus rapide.

Au surplus, les occasions de vente manquées ne se sont plus représentées, les acheteurs étrangers ayant couvert leurs besoins sur d'autres marchés.

Les observations précitées indiquées pour des huiles d'olive lampantes sont également valables pour les autres qualités d'huile d'olive, encore que pour celles-ci, la mévente s'est trouvée davantage marquée par leurs cours plus élevés.

Il ne faudrait pas prétendre que les seules huiles d'arachides étrangères prises comme base de comparaison constituent un élément de discussion insuffisant.

On doit souligner en effet que ces huiles, tant par leurs qualités que par la diffusion de leurs usages de consommation, constituent le concurrent le plus sérieux pour les huiles d'olives.

On pourrait également prendre les huiles de soja comme base de comparaison. La courbe générale de leurs prix ne coupe à aucun moment celles des huiles d'arachide. Et là encore, l'examen du graphique permet de penser que l'idéal pour les huiles d'olives eut consisté en un marché à courbe coiffant celles des huiles d'arachide avec une certaine marge et avec une plus grande marge, celles des huiles de soja.

Enfin, s'il fallait convaincre les quelques personnes encore sceptiques quant à l'exagération des prix locaux, on pourrait également comparer ces prix à ceux des huiles d'olives sur les autres marchés.

Pour être objectif, il faut cependant écarter de cette comparaison la plupart des marchés étrangers, soit du fait de leur position privilégiée par rapport aux pays de consommation directe avec lesquels ils ont maintenu le contact depuis plusieurs dizaines d'années, soit au contraire en raison de la politique que certains de ces pays appliquent en matière de prix, s'inspirant souvent de considérations étrangères, aux seules transactions sur les corps gras.

Cette comparaison montre qu'il existe une disparité de cours entre les huiles d'olive locales et les autres. Cette disparité se constate notamment sur le marché marseillais, où les prix CAF des huiles lampantes (petits ronds du graphique I), se sont situés à peine au-dessus et souvent même au-dessous des prix FOB Tunis pour les mêmes quantités.

Au surplus, si on arrivait à trouver une certaine identité entre quelques cours d'huiles d'olive étrangères et locales à certaines périodes, il faut signaler que la Tunisie ne pouvait cette année, en cours de campagne, se prévaloir des mêmes raisons que l'Étranger

pour justifier la montée des cours; à aucun moment, en effet, l'exportation n'a pu faire croire à une demande pressante des pays importateurs en huile de Tunisie. Cette exportation, qui n'a atteint que le tonnage relativement faible de 13.000.000 de kgs seulement en fin de campagne, n'a jamais fait l'objet de transactions massives (voir graphique II ci-joint).

Le ralentissement en février-mars du rythme déjà faible des exportations constituait d'ailleurs un indice certain de la tendance du marché; cette tendance ne pouvait échapper aux observateurs avertis qui ont été incités à une liquidation prudente de leurs stocks.

Cette sagesse de certains négociants est la constatation réconfortante que l'on est conduit à faire au regard d'un marché aussi désordonné que l'a été celui de la campagne 1950-1951.

C'est dans cette sagesse que l'on peut naturellement puiser l'espoir des possibilités de régularisation du marché local qui ne mériterait que d'être appuyé sur une série de mesures dont les principales consisteraient dans la création d'une bourse oléicole et la réglementation des ventes à livrer.

R. PISANI

Inspecteur de la Répression des Fraudes
au Ministère du Commerce
et de l'Industrie